Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260727-2026_134-DE

Département
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
de SAINT-MALO

VILLE DE
SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-sept juillet deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le mardi vingt-et-un juillet deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Philippe ROULLE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (18) : Philippe ROULLE, Sophie GUYON, Bruno LEGRAND, Virginie RIOT, François LAMALLE, Véronique SALZE-LOZAC'H, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Nathalie HAMON, Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Corinne LUCAS, Vincent BOUCHE.

Représentés (4) : Armelle NOEL pouvoir à François LAMALLE, Brune BEGUIN pouvoir à Camille MOYENCOURT, Gabin JUBAULT pouvoir à Armelle NOEL, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE pouvoir à Françoise RIOU, Muriel CARUHEL pouvoir à Vincent BOUCHE.

Absent (1) : Gabin JUBAULT.

Madame Laurène BASLE a été nommée secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Geneviève DEMUYDT, Responsable Finance, Commande publique.

Délibération n°134-2026
Adhésion à l'association MEDIA OUEST TRANSITIONS

Rapporteur : Véronique SALZE-LOZAC'H

Il est proposé d'adhérer à l'association MEDIA OUEST TRANSITIONS gestionnaire du site d'information culturelle, sportive et de loisirs AGENDAOU.FR.

Le montant de la cotisation 2026 s'élève à 0.15 centimes/habitant auquel s'ajoute une base fixe de 100 euros, soit un total de 497.05€ pour 12 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité (4 voix contre : Françoise RIOU, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL. 1 abstention : Corinne LUCAS) :

- ***APPROUVE*** *l'adhésion à l'association MEDIA OUEST TRANSITIONS aux conditions ci-avant exposées.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)